

Avis de constitution

SOCIETE « MANSA CONSTRUCTION ET DIVERS » en abrégé « MCD »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUE NON LOIN
DU MARCHE JEAN FOLY ET DE L'HOTEL SIMBA, Lot 48, Ilot
03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANSA CONSTRUCTION ET
DIVERS » en abrégé « MCD »

Objet : BTP tous corps d'état, études de projet et toutes activités de construction, diverses prestations.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUE NON LOIN

DU MARCHE JEAN FOLY ET DE L'HOTEL SIMBA, Lot 48, Ilot
03

Dirigeant(s) M BAGRE KADER YVES MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09842 du 03/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58769/GTCA/RC/2024 du 03/10/2024

